

2.1. Présentation générale

2.1.1. Historique

Le Comté de Chiny

Dans la seconde moitié du Xe siècle, fut fondé le Comté de Chiny. Celui-ci eut une histoire longue de quatre siècles que se partagèrent deux dynasties de huit comtes chacune.

Leur règne dura 384 ans et se termina en 1364 par l'intégration du Comté de Chiny au Duché de Luxembourg. Le fief comprenait les cantons actuels de Florenville, Neufchâteau, Etalle, Virton, Montmédy et Carignan.

Chiny

Chiny fut dès le 11^{ème} siècle, le centre d'un comté qui, s'il passa dans les possessions du duc de Luxembourg en 1364, conserva néanmoins ses caractéristiques propre. Dans les circonscriptions administratives du duché de Luxembourg, la prévôté de Chiny avait sous sa juridiction les mairies de Chiny, Jamoigne, Limes, Bellefontaine, Tintigny, Azy et Saint-Vincent, Pin et Izel, Florenville, en sus de toutes les mairies de la prévôté d'Etalle.

Mentionné pour la première fois dans une chartre de 1097, modifié sous Charles-Quint, le château des comtes de Chiny fut pris à plusieurs reprises par les Français, qui le firent sauter en 1659. Les derniers pans de murs furent rasés en 1764 ; seule la toponymie garde encore le souvenir du « fort » médiéval.

Le comté de Chiny trouva ses assises territoriales dans les possessions allodiales d'une riche famille mosane, celle des sires de Warcq (près de Charleville-Mézières). Lorsque s'éteignit la première lignée en 1226, le comté passa dans la maison de Looz, qui, contrainte de prêter l'hommage-lige au comte de Bar, en déplaça la capitale sur la frontière méridionale (Montmédy supplanta Chiny en 1234). En 1364, le comté de Chiny fut vendu par Arnould de Rumigny à Wenceslas de Luxembourg. Dès lors, il unit son sort à celui du duché de Luxembourg et le garda jusqu'aux traités de Rijswijck.

En 1472, le village dénombrait 10 ménages ; 3 siècles plus tard, la carte de Ferraris montre toujours un petit village écrasé sous la masse verte de sa grande forêt.

En 1823, Chiny perdit ses sections rurales de Charmoy, Thirifays, Daviha, forge Rousselle et Les Epioux. Avant que le tourisme ne modifie son visage ancien, Chiny vivait en fonction de ses champs, de ses prés et de ses bois. En 1846, 3.122 ha étaient exploités. Les moissons d'avoine venaient en tête et les 244 ha de prés et prairies disaient assez l'importance du cheptel, surtout bovin (624 têtes). Quant aux bois, ils couvraient 2.562 ha. Actuellement, si les surfaces boisées ont peu varié, les terres de culture, dont une importante fraction fut convertie en prés entre 1895 et 1929, ont considérablement diminué.

Chiny a fait porter ses efforts sur la promotion du tourisme (camping et plage au bord de la Semois, centre sportif), programme qui s'harmonise d'un souci de la préservation de l'environnement naturel (bois et rivière) et monumental (site classé du pont Saint-Nicolas et de l'ancien moulin Cambier), ainsi que de la connaissance et la diffusion des techniques artisanales et artistiques (via les Ecoles d'Art et le Centre Artistique et Culturel d'Education populaire).

Jamoigne

Jamoigne est une station celtique bien antérieure à la conquête romaine. Jusqu'au XIX^e siècle, Jamoigne était le nom de tout le territoire (Faing, Valansart, Romponcelle et Prouvy) et non le patronyme d'un village.

Appartenant aux trévières qui occupaient à peu près tout l'ancien Luxembourg, Jamoigne s'appelait alors « Gammunias » qui désigne la rencontre, le confluent de deux rivières.

Jamoigne est divisé en deux parties par le ruisseau du Moulin. La partie haute n'était autrefois (840) qu'un relais de chasse du Comte Arnoux et s'appelait Gemengis, plus tard Jamoigne. La partie basse du village se nomme le Faing.

Le vieux château flanqué de quatre tours de diamètre différent est un ancien manoir.

Du XIX^e siècle jusqu'en 1789, Jamoigne fera partie du comté de Chiny.

L'Eglise de Jamoigne fut élevée aux confins de la paroisse et jusqu'au XVII^e siècle absolument isolée de ses hameaux. Elle fut construite par le « seigneur de Gammunias » qui transforma son château en oratoire chrétien.

Izel - Pin - Moyen

Izel, avant la fusion avec Chiny, étendait son territoire communal aux hameaux de Pin, La Moulaine, Moyen et du Charmois.

La voie romaine Reims-Trèves faisait un coude à Pin pour se diriger ensuite vers l'Est et passait sous la tour Brunehaut (puissante construction à base octogonale dont les ruines étaient encore visibles au siècle dernier). Au Sud de Pin, la route Reims-Cologne s'en détachait pour franchir la Semois au gué de Moyen (« Meduanto »). Moyen vit son rôle d'étape s'amoinrir au 11^{ème} siècle lorsque Chiny détourna à son profit le trafic routier.

Au plan paroissial, Izel constituait un vicariat perpétuel de l'église Saint-Pierre de Jamoigne et était dès le 13^{ème} siècle, le siège d'un second oratoire. L'abbaye d'Orval collectait les dîmes d'Izel.

Le village (avec Pin et Moyen) fut vraisemblablement doté du droit de Beaumont dans le courant du 13^{ème} siècle.

Au 18^{ème} siècle, si l'essentiel de sa population se composait de cultivateurs, on dénombrait à Izel des métiers aussi divers que celui de palonnier, armurier, tailleur, cloutier, affineur, tisserand...

Au début du 20^{ème} siècle, l'argile d'Izel se muait en poterie et en briques ; à l'heure présente, on exploite encore son sous-sol (carrière d'extraction et de concassage des grès jurassiques).

Izel offre aujourd'hui l'aspect d'un village où les impératifs de la vie moderne (centre culturel, aménagement des bords de la Semois en fonction du tourisme estival, institut technique de l'Etat accueillant 1.000 élèves ...) n'ont pas trop dénaturé le site naturel et la physionomie traditionnelle de l'habitat rural.

Suxy

Bourgade importante au moyen âge, Suxy est situé sur la voie romaine reliant Reims à Cologne. Ce sont des bûcherons et charbonniers qui construisaient le village autour d'une chapelle édifée par le Comte de Chiny, en l'honneur de Saint Thibaut et de sa fontaine miraculeuse.

L'histoire de Suxy est ainsi intimement liée à celle de Chiny, notamment par la question de l'usage commun de la grande forêt de Chiny. En janvier 1299, le comte Louis V de Chiny assimilait en effet ses manants de Suxy à la bourgeoisie dont jouissaient les habitants de la franchise de Chiny et décrétait que ceux de Suxy représenteraient désormais « le droit mitant de la ville de Chiny ». Il offrait aux résidents et à ceux qui souhaitaient s'y installer des places à déboiser et à convertir « en nature de prés et champs ».

Quelques années plus tôt, le comte avait fondé et doté un prieuré desservi par les Croisiers venus de Huy (20 juin 1286). Cette maison remplaçait un ermitage, dont la source était réputée guérir les fièvres. L'afflux des malades était tel que les seules offrandes servirent à reconstruire la chapelle Saint-Thibaud, détruite, avec tout le village, par les Polaqués en 1636.

Le 2 avril 1586, le roi Philippe II confirmait les privilèges dont bénéficiait Suxy, à savoir le maintien de l'exonération des droits de bourgeoisie, tailles, cens et rentes, terrages... ; celui du droit de chasse, de pêche et la possession du bois du Hat (en partage avec les communautés de Chiny, Assenois et Straimont), à charge de participer à l'entretien du pont de Chiny.

L'essentiel de la documentation concernant Suxy se rapporte aux usages de la forêt, élément vital pour le village qu'elle cerne encore de toutes parts aujourd'hui. Source inépuisable de bois pour le chauffage et la construction, pâturage et terroir agricole (après essartage, écobuage ou débochage), la forêt de Chiny était considérée par la communauté rurale comme son patrimoine naturel. Celle-ci accueillait mal la restriction progressive de ses droits au 18^{ème} siècle (édit de 1754) et contribua à leur reconnaissance explicite dans les clauses du contrat de vente de la forêt de Chiny en 1829. L'un des lots forestiers, « les Croisettes de Suxy », fut vendu à des particuliers (de Liedekerke-Surlet, puis Edouard Roussile, qui fit bâtir le château).

En 1823, le village de Suxy fut réuni pour 5 ans, à la commune de Straimont, puis vit la rectification de ses limites avec Grapfontaine (loi du 21 juin 1849).

Le nouveau lac de Suxy, en amont du barrage de la Vierre construit par Esmalux, a recouvert les Croisettes, en 1964.

Termes - Frenois

Le village de Termes groupa ses habitations autour d'une chapelle. Le toponyme de Frenois évoque probablement un endroit boisé, un jour entamé par les défrichements.

Les seigneurs du Faing (Jamoigne) possédaient à Termes des biens fonciers et des revenus pour lesquels ils faisaient relief devant la Cour prévôtale de Chiny et qui résultaient d'une patiente politique d'achats qui dura jusqu'au 18^{ème} siècle.

En 1712, Georges-Florent du Faing vendit au baron Jean-Charles de Waha la maison-frote, les terres et les droits seigneuriaux, perçus par moitié avec le souverain, en sa qualité de duc de Luxembourg.

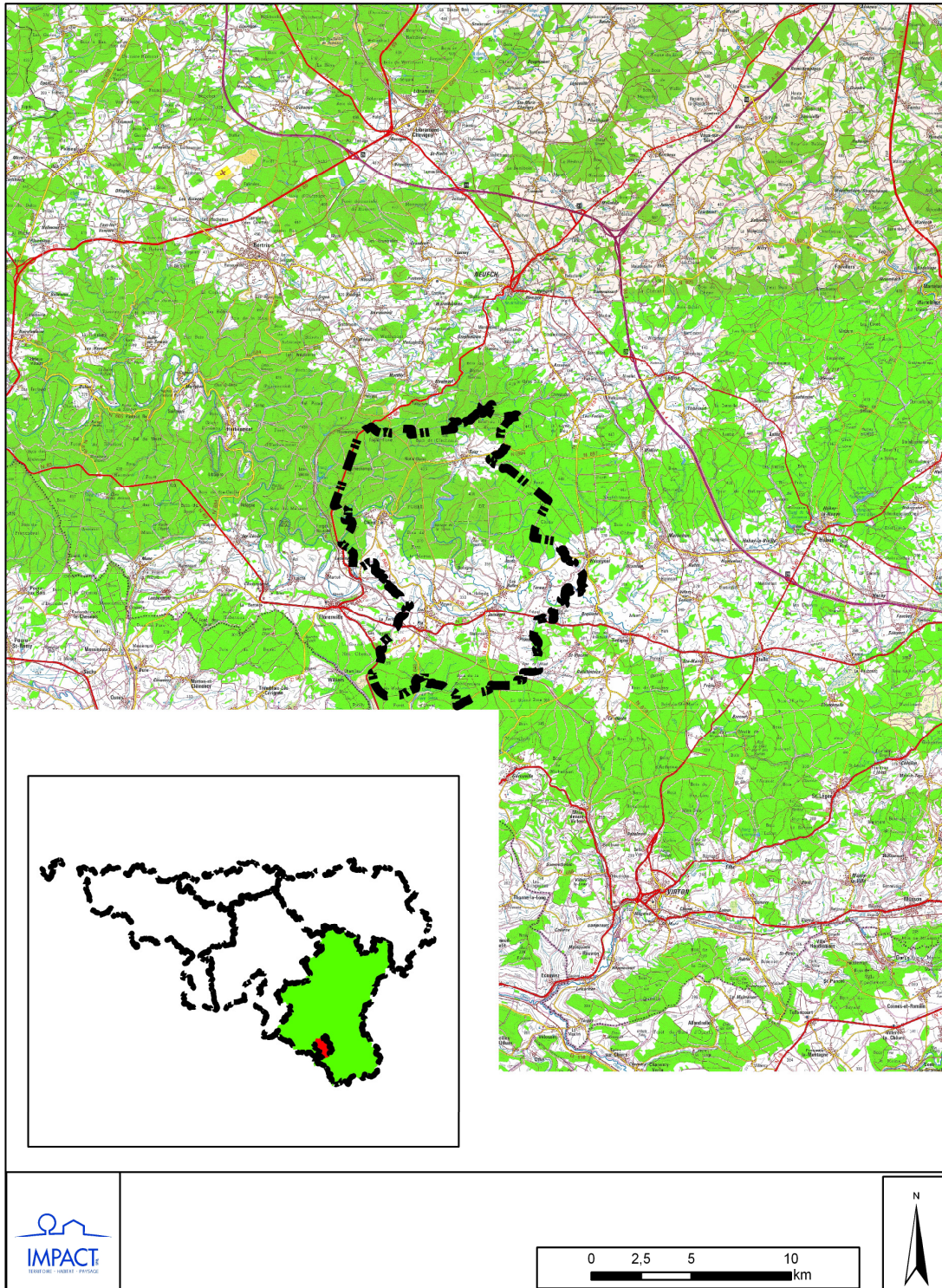
Le pont Charrau qui séparait le village de ses bois, était très soigneusement entretenu par les villageois. A chaque coupe, on réservait des bois de chêne pour son entretien.

A la fin du siècle passé, Termes possédait 266 ha de bois communaux sur les 681 ha de son territoire total. Au moulin était par ailleurs accouplée la scierie. En 1972, une entreprise de débitage du bois employait encore 9 personnes. Sa richesse forestière n'a put cependant résoudre à elle seule les problèmes de Termes, dont la population active a subit une baisse constante et qui voit diminuer le nombre de ses exploitations agricoles.

2.1.2. Situation géographique

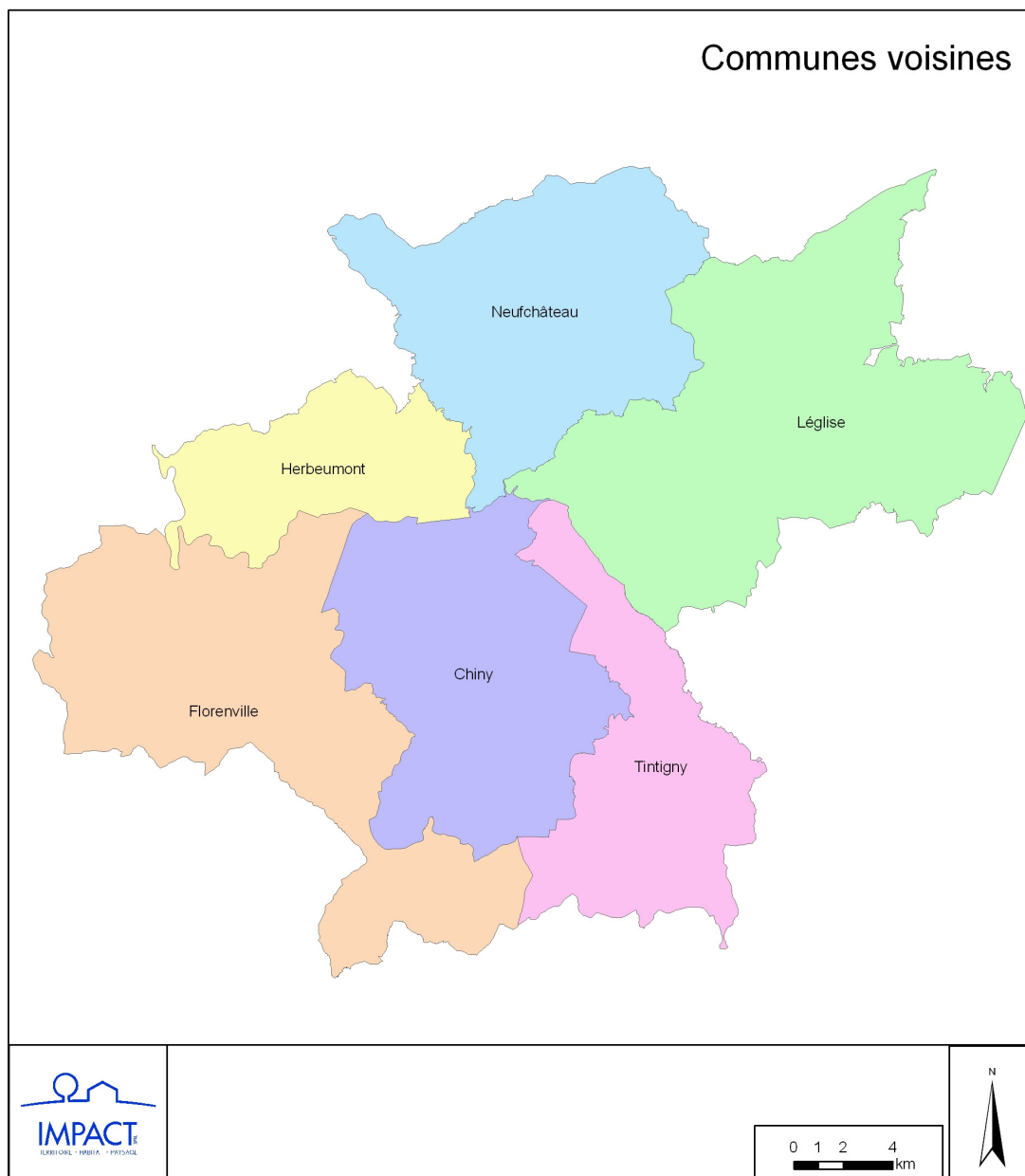
La commune de Chiny se situe au Sud-Ouest de la province de Luxembourg et occupe une position frontalière entre l'Ardenne au Nord et la Gaume au Sud. Sa superficie avoisine les 114 km².

Situation géographique



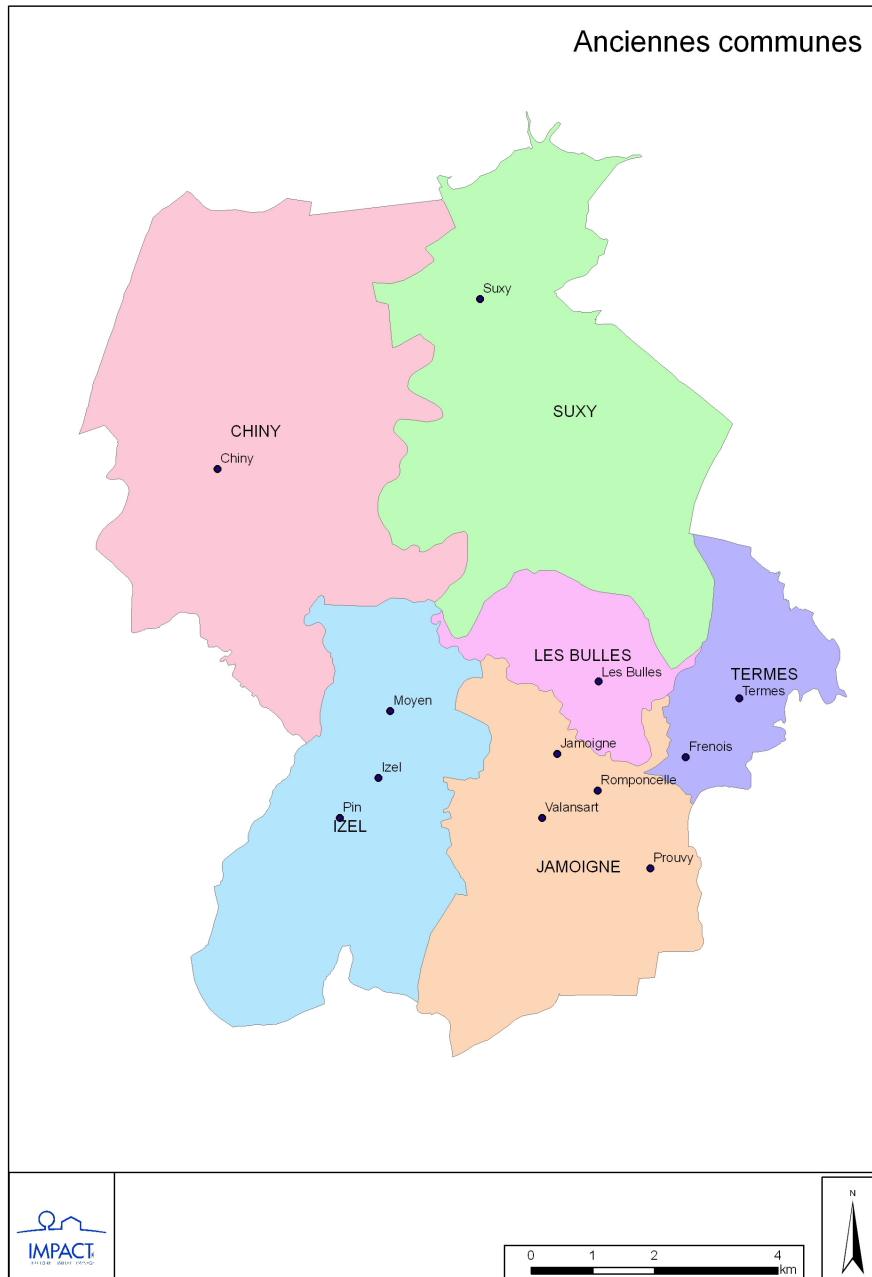
Communes voisines :

- Herbeumont (Nord-Ouest).
- Neufchâteau (Nord).
- Léglise (Nord-Est).
- Tintigny (Est).
- Florenville (Sud et Ouest).



Villages et hameaux :

- Chiny.
- Izel (avec Pin et Moyen).
- Jamoigne (avec Prouvy, Valansart et Rompocelle).
- Les Bulles.
- Termes (avec Frenois).
- Suxy.



Axes majeurs de communication :

- N83 « Arlon – Etalle – Florenville – Bouillon » qui traverse la partie Sud de la commune à travers les villages de Frenois, Jamoigne et Pin.
- N85 « Carignan (France) – Florenville – Neufchâteau – Bastogne » qui longe la frontière Nord-Ouest de la commune.
- N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui pénètre de manière très anecdotique dans la partie Sud-Est de la commune.
- Ligne 165 SNCB « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » également appelée ligne « Athus – Meuse » mais aucun arrêt n'est situé sur la commune.

Autres axes importants de communication :

- N840 « Villers-devant-Orval (Florenville) – Chiny » qui traverse également les villages de Pin et d'Izel.
- N840a « Liaison N83-N840 » à Izel.
- N842 « Liaison N83-N88 » à Pin.
- N891 « Marbehan (Habay) – Gérouville (Meix-devant-Virton) » qui passe par les villages de Les Bulles, Jamoigne et Valansart.
- N894 « Léglise – Lacuisine (Florenville) » qui passe par le village de Chiny.

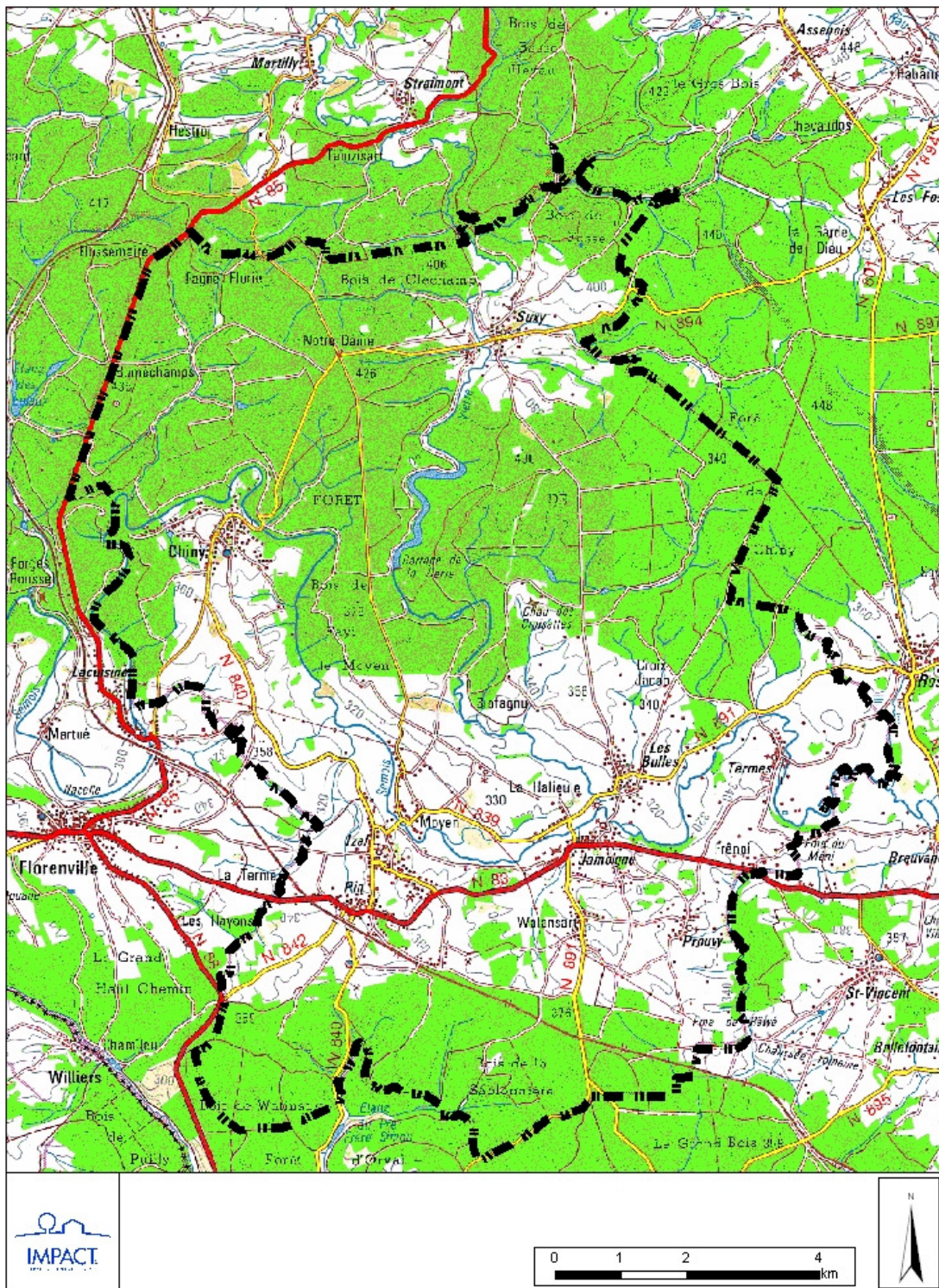
Proximité des différents pôles :

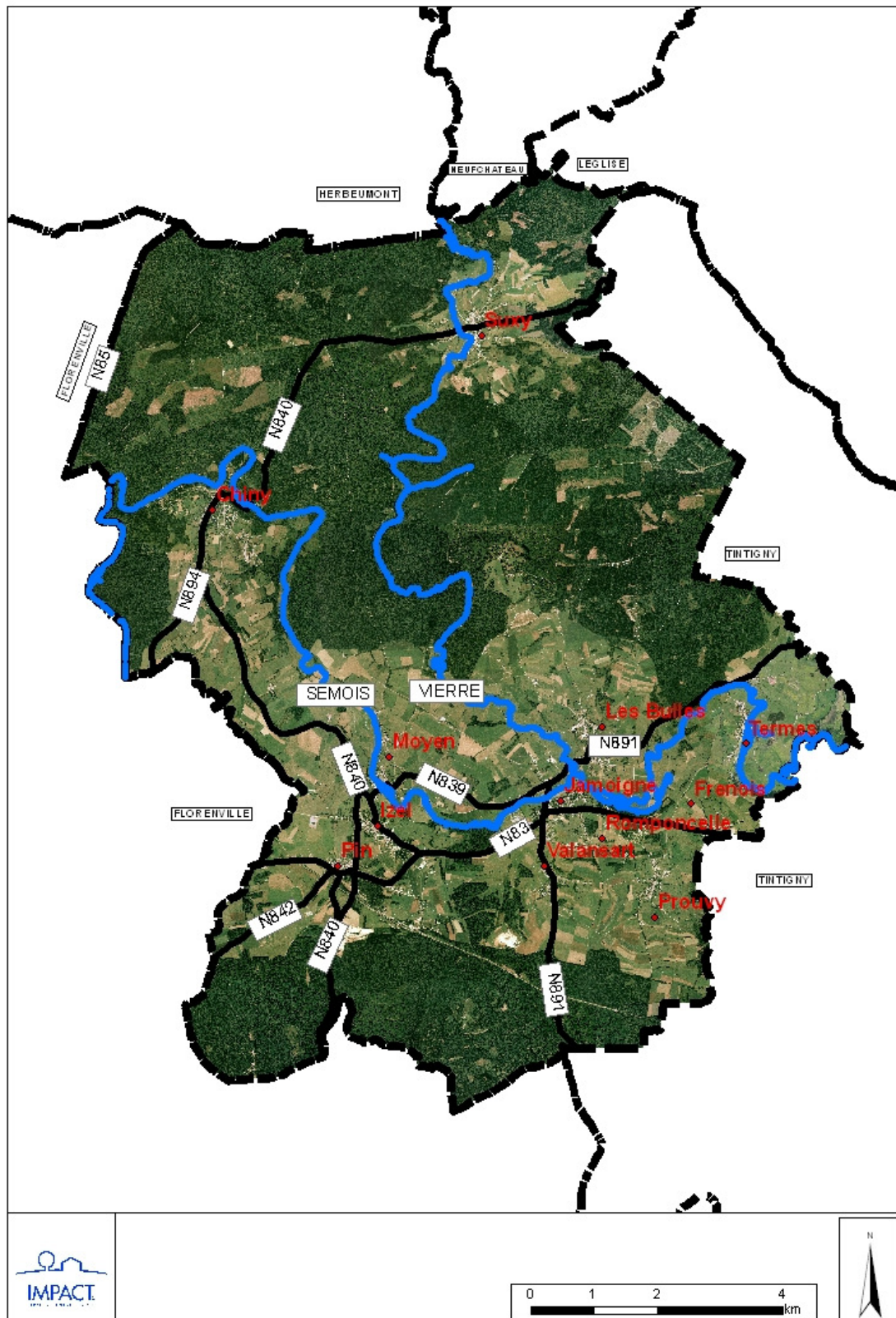
- Florenville : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Autoroute E411 (Etalle) : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Virton : 25 kilomètres – 25 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Bouillon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Sedan : 50 kilomètres – 45 minutes.
- Luxembourg : 60 kilomètres – 45 minutes.
- Namur : 130 kilomètres – 90 minutes.
- Bruxelles : 190 kilomètres – 120 minutes.

Arrondissement administratif : Virton.

Arrondissement judiciaire : Arlon.

Situation géographique (Commune)





2.1.3. Occupation du sol

La commune de Chiny est avant tout une commune forestière puisque plus de la moitié de son territoire est couvert par des forêts. Celles-ci sont principalement organisées en grands massifs. La forêt de Chiny occupe la partie Nord de la commune et marque la frontière vers l'Ardenne. La partie Sud est quant à elle intégrée à la forêt d'Orval, cette dernière occupant le versant oriental de la cuesta sinémurienne. Quelques plus petits boisements se retrouvent également dans la partie centrale de la commune au sein de la zone agricole.

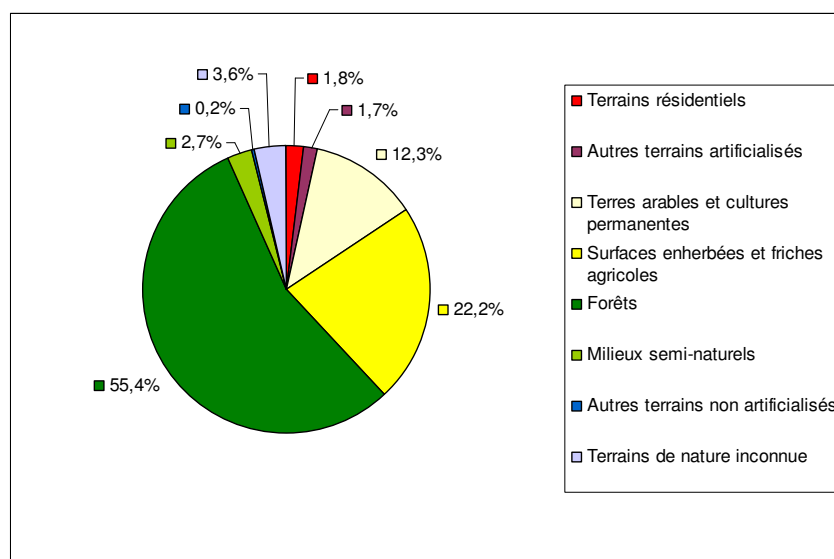
Les zones agricoles représentent plus ou moins 34,5 %. Elles se concentrent principalement dans la partie centrale de la commune au niveau de la dépression marneuse (retombée des contreforts de l'Ardenne) jusqu'au versant très abrupt et méridional de la vallée de la Semois (cuesta sinémurienne).

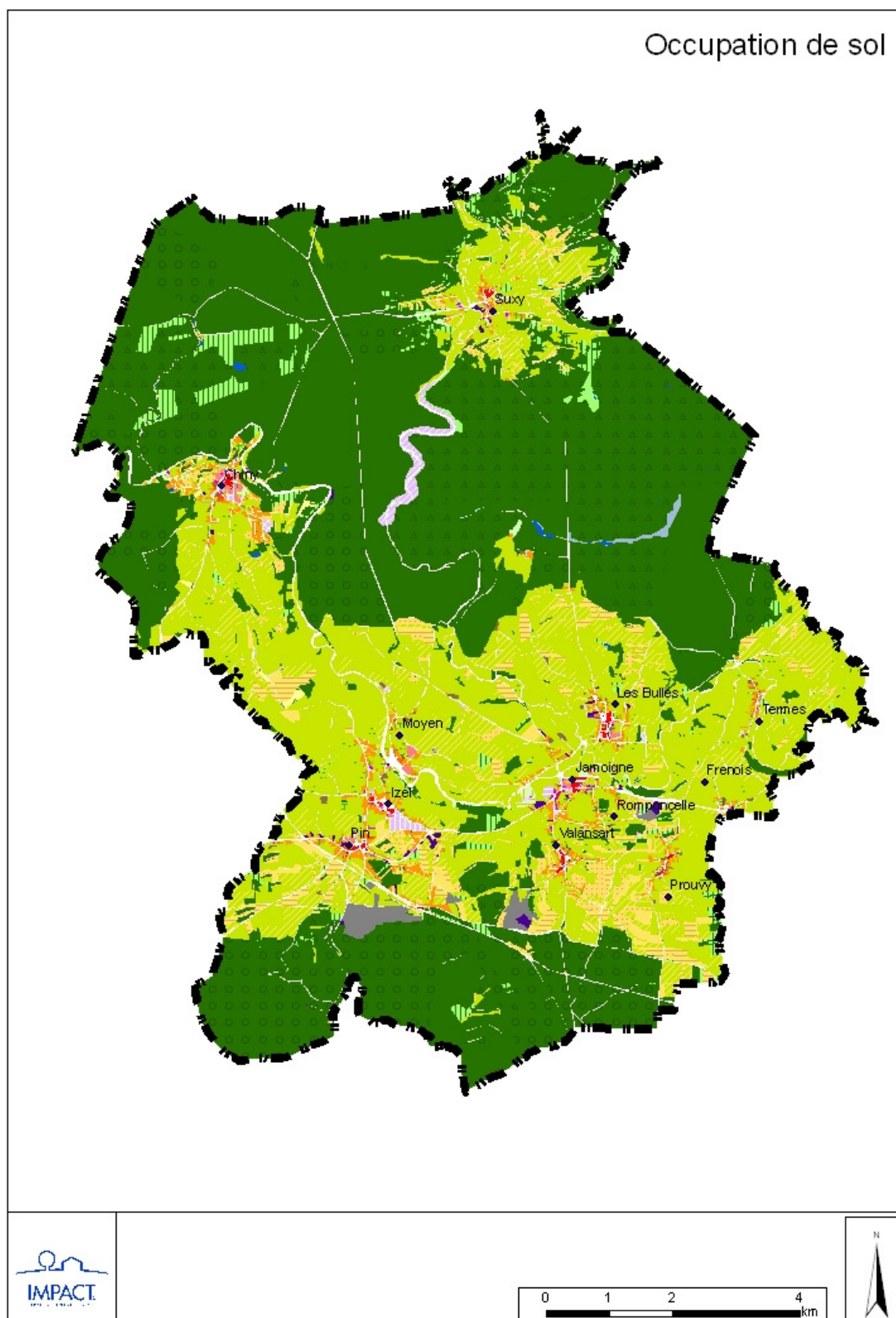
Les superficies non urbanisées représentent près de 93 % du territoire communal. Seulement plus ou moins 2,5 % du territoire est urbanisé. Les terrains résidentiels représentent 1,8 % du territoire (210 ha). Les autres affectations urbanisables (loisirs, activités économiques) restent très peu importantes.

Tableau 1 : Occupation de sol.

Occupation de sol		Superficie (ha)	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	210	1,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	8	0,1
	Terrains occupés par des équipements communautaires	64	0,6
	Terrains occupés par des infrastructures de loisirs	32	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	26	0,2
	Terrains à usage industriel et artisanal	22	0,2
	Carrières	19	0,2
	Infrastructures de transport	19	0,2
	Autres espaces artificialisés	0	0,0
	<i>Sous-total</i>	<i>400</i>	<i>2,6</i>
Terrains non artificialisés	Terres arables et cultures permanentes	1408	12,3
	Surfaces enherbées et friches agricoles	2538	22,2
	Forêts	6331	55,4
	Milieux semi-naturels	305	2,7
	Zones humides	14	0,1
	Plans d'eau	9	0,1
	<i>Sous-total</i>	<i>10605</i>	<i>92,9</i>
Terrains de nature inconnue	415	3,6	
Total	11420	100,0	

Graphique 1 : Principales occupation du sol.





2.1.4. Ce qu'il faut en retenir

- Première capitale d'un comté, Chiny possède le titre de Ville. L'histoire de la commune est d'ailleurs intimement liée au comté de Chiny.
- Les principaux pôles proches de Chiny sont Florenville, Virton et Arlon.
- La commune de Chiny est traversée par le N83 « Bouillon - Arlon » qui constitue un axe de communication fort. L'autoroute E411 est située à plus ou moins 20 km.
- La ligne « Athus-Meuse » traverse la commune mais aucun arrêt n'est situé sur la commune.
- Comme dit précédemment, Chiny est avant tout une commune forestière (55 % de son territoire est couvert de forêts). Les terres agricoles représentent 34,5 % de la superficie communale. Seulement 2,6 % de son territoire est urbanisé.